

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE DÉLÉAGE**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Déléage, présidée par Monsieur le Maire Raymond Morin et tenue le 23 décembre 2019, à 19h30, à la salle communautaire de l'Édifice Palma-Morin, située au 175 Route 107 à Déléage.

SONT PRÉSENTS :

- Monsieur Raymond Morin, Maire
- Madame Louise Charlebois, Conseillère siège no.1
- Monsieur Gilles Jolivette, conseiller siège no.2
- Monsieur Denis Brazeau, conseiller siège no.3
- Madame Michelle Briand, Conseillère siège no.4
- Monsieur Michel Guy, conseiller siège no.5

ABSENT: Monsieur Jean-Pierre Morin, conseiller siège no.6

EST AUSSI PRÉSENTE : Madame Joanne Poulin, Directrice générale et Secrétaire-trésorière

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Le maire, Monsieur Raymond Morin, constatant qu'il y a quorum, ouvre la séance à 19h31.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 2019-12-CMD10332

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Guy, appuyé par Madame la conseillère Louise Charlebois, et résolu par le conseil municipal de Déléage :

D'ADOPTER l'ordre du jour

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 2019-12-CMD10333

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 954 du Code municipal, le conseil doit préparer et adopter les prévisions budgétaires de la municipalité pour le prochain exercice financier;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame la conseillère Michelle Briand, appuyé par Madame la conseillère Louise Charlebois et résolu par le conseil municipal de Déléage d'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2020.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 2019-12-CMD10334

ADOPTION DU RÈGLEMENT 554-ADM-2020 : DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAXES, TARIFS ET COMPENSATIONS POUR L'ANNÉE 2020.

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la loi, la municipalité se doit à chaque année de déposer un règlement décrétant l'imposition des taxes, tarifs et compensations;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Guy, appuyé par Madame la conseillère Louise Charlebois et résolu par le conseil municipal de Déléage d'adopter le règlement portant le no. 554-ADM-2020 décrétant l'imposition des taxes, tarifs et compensations pour l'année 2020.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 2019-12-CMD10335

ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION POUR 2020-2021-2022.

CONSIDÉRANT que l'adoption du plan triennal d'immobilisation est requise en vertu de l'article 953.1 du Code municipal;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame la conseillère Michelle Briand, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Guy et résolu par le conseil municipal de Délégé d'adopter le programme triennal d'immobilisations pour les années 2020-2021 et 2022 de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 2019-12-CMD10336

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Guy, et appuyé par Madame la conseillère Louise Charlebois, et résolu de lever la présente séance ordinaire à 19h33.

Adoptée à l'unanimité

Raymond Morin
Maire

Joanne Poulin
Directrice générale et secrétaire-trésorière